et des torts à redresser. ‖ Fig. Personne sottement empressée à prendre le parti des autres et à embrasser leur querelle : *C'est un* CHEVALIER ERRANT, *un redresseur de torts.* ‖ Personne qui s'attribue faussement une certaine noblesse d'origine :

Eh ! eh ! on a trouvé la grotte solitaire,
Beau *chevalier errant*, sire Léon sans Terre.
PONSARD.

— *Juif errant*, Personnage imaginaire qu'une tradition populaire a condamné à errer par tout l'univers jusqu'à la fin du monde, pour une réponse insolente qu'il aurait faite à Jésus-Christ : *La complainte du* JUIF ERRANT. ‖ Par anal. Personne qui est continuellement à marcher ou à voyager :

C'est un vrai *Juif errant*, qui jamais ne repose.
BOURSAULT.

C'est un vrai *Juif errant*, il court toujours le monde.
C. D'HARLEVILLE.

— *Regard errant, œil errant*, Regard qui se porte fréquemment de côté et d'autre ; œil dont le regard se porte de côté et d'autre : *Ses yeux creux sont pleins d'un feu âpre et farouche ; ils sont sans cesse* ERRANTS *de tous côtés.* (Fén.)

Tout est étrange et neuf à mon *regard errant*.
LAMARTINE.

Ainsi notre *œil errant*
Atteint au haut des cieux ces soleils, ces étoiles,
Dont la nuit radieuse illumine ses voiles.
DELILLE.

— Relig. Egaré dans la foi ; tombé dans l'erreur : *Nos frères* ERRANTS. ‖ Substantiv. Personne tombée dans l'erreur en religion : *S'il arrivait miracle du côté des* ERRANTS, *on serait induit à errer.* (Pasc.) *Turenne, dans sa catholique, avait dû avec* ERRANTS *leurs vains prétextes.* (Larue.)

— Astron. *Etoiles errantes*, Planètes. Cette expression a disparu avec le nom d'étoiles appliqué aux planètes.

— **Antonymes.** Domicilié, fixe, sédentaire, stable.

— **Syn. Errant, vagabond.** *Errant* exprime simplement l'idée d'un homme qui marche sans but ou en s'écartant du but. *Vagabond* exprime l'habitude d'errer, et souvent il suppose l'impossibilité même d'avoir un but, parce qu'on est sans domicile, parce qu'on ne sait ni ce qu'on doit chercher ni ce qu'on doit faire.

ERRANTE (Joseph), peintre sicilien, né à Trapani en 1760, mort à Rome en 1821. Il étudia dans cette dernière ville et passa ensuite la plus grande partie de sa vie à Milan. Il était habile dans la partie technique de son art, ainsi que dans la pratique de la peinture, et on lui doit, outre un *Essai sur les couleurs* et un *Mémoire sur les couleurs employées par les peintres les plus célèbres*, une *Méthode nouvelle pour la restauration des tableaux*. Parmi ses œuvres les plus importantes, nous citerons : *Arthémise pleurant sur les cendres de Mausole; Ugolin et ses enfants; Endymion; Psyché;* le *Concours de la beauté;* des portraits de plusieurs personnages célèbres.

ERRARD (Charles), peintre français, né à Bressuire vers 1570, mort vers 1635. La réputation qu'il s'était acquise à Nantes lui valut d'être appelé, en 1615, à Paris par Marie de Médicis, qui le nomma son peintre ordinaire. On a peu d'œuvres de cet artiste. Nous citerons du lui deux fresques monumentales, qu'on voit à l'église de Saint-Pierre de Nantes et qu'on a attribuées à son fils Charles, et un portrait à l'eau-forte de J. Bachot, chef-d'œuvre de finesse, de vie et de vérité.

ERRARD (Charles), peintre et architecte français, fils du précédent, né à Nantes en 1606, mort à Rome en 1689. Conduit à Rome par son père, il y étudia et fut à son retour un des douze fondateurs de l'Académie de peinture, peignit plusieurs tableaux qui furent admirés de son temps, décora au Louvre les appartements de Mazarin, ceux d'Anne d'Autriche, orna le petit château de Versailles, celui de Saint-Germain, etc. Mais son plus beau titre de gloire est la fondation de l'Académie française à Rome, dont il avait fait agréer le plan à Colbert et dont il eut la direction jusqu'à sa mort. On lui doit les copies ou le moulage des principaux chefs-d'œuvre antiques, qu'il envoya successivement à Paris, entre autres les bas-reliefs de la colonne trajane et l'Alexandre colossal de la place Monte-Cavallo, à Rome. C'est lui qui a fourni les dessins de l'église de l'Assomption, à Paris, dont la coupole est si lourde et si disgracieuse que le public railleur de ce temps la baptisa aussitôt du nom de *Sot-Dôme* ; il faut dire toutefois que ses plans ont été dénaturés par les constructeurs. On a de lui (en collaboration avec de Chambray) : *Parallèle d'architecture antique avec la moderne* (1666) ; *Traité de la peinture*, traduit de Léonard de Vinci ; *Recueil de vases antiques*, etc.

ERRARD (Jean), ingénieur français. V. ERARD.

ERRARE HUMANUM EST (*Il est de la nature de l'homme de se tromper*). Cet adage s'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale. En voici quelques applications :

« M. Blanqui a, dans son récit de voyage en Orient, lancé de cruelles épigrammes contre l'usage du tabac. *Errare humanum est* : si le spirituel écrivain avait essayé de cet usage qui le révolte, à la place de ses satires, il eût peut-être écrit une page enthousiaste sur cette plante... »
X. MARMIER.

« J'ai le plus grand respect pour la science, quand la science se personnifie dans quelques noms illustres et vénérés ; mais les savants sont des hommes, et *errare humanum est*. C'est pourquoi je suis très d'accord plus de confiance à la nature qui parle à mes yeux qu'aux savants qui raisonnent. »
VICTOR BORIE.

ERRATA s. m. (ér-ra-ta — pl. du lat. *erratum*, erreur, chose sur laquelle on s'est trompé). Typogr. Table des erreurs commises dans un ouvrage, avec indication des corrections à faire : *Dresser un* ERRATA, *des* ERRATA. *Le lecteur n'ira point certainement consulter un* ERRATA *pour une faute qu'il n'aura pas aperçue.* (Volt.) *Un* ERRATA *raisonné est parfois utile.* (V. Hugo.) *Un* ERRATA *est un acte de contrition qui vient toujours trop tard.* (De Reiff.)

— Fam. Faute ou ensemble des fautes commises par une personne : *Une femme galante est un recueil d'historiettes dont l'introduction est le plus joli chapitre; mais bientôt il ne reste plus aux curieux que l'*ERRATA. (St-Aulaye.) *Ici, nous trouvons l'aveu d'une faute de Franklin, et ce qu'en son langage d'imprimeur il appelle l'un des premiers* ERRATA *de sa vie.* (Sainte-Beuve.)

— *Faire des errata*, Se mêler de corriger, de reprendre, de critiquer : *Celui-ci est dans la classe des contradicteurs; ces sortes de gens font les* ERRATA *de tous les mémoires, rectifient tous les faits.* (Balz.)

— Rem. Quelques éditeurs ont écrit *erratum* lorsqu'il ne s'est trouvé qu'une seule faute à relever dans l'ouvrage; mais l'usage généralement suivi veut qu'on dise *errata*, même en ce cas. Seulement, quand l'*errata* contient plusieurs indications de fautes, chacune de ces indications pourrait être appelée *erratum* ; ainsi on pourrait dire : le premier *erratum*, le deuxième *erratum*, etc. Cette distinction n'a peut-être jamais été faite ; mais elle n'en paraît pas moins fondée en raison.

— **Encycl.** Avant l'invention de l'imprimerie, on ne se servait pas d'*errata* ; on corrigeait la faute à la place même où elle se trouvait. C'est encore ce que l'on fit dans les commencements de l'imprimerie ; mais les maculatures qui en résultaient dans le corps du livre amenèrent la suppression de cet usage et l'emploi des *errata* séparés. Le premier exemple qu'on en cite est celui qui fut mis à la suite du *Juvénal* annoté par Mérula (Venise, 1478, in-fol.), et qui comprend deux pages. Les plus longs dont il soit fait mention sont celui de Garcia sur la *Somme de saint Thomas*, qui occupe 111 pages, et celui de Bellarmin sur ses propres ouvrages, occupant 88 pages. Ils furent l'un et l'autre imprimés à part, le premier en 1578, le second en 1608. Quelques *errata* présentent des traits curieux. Ainsi le mot *fœtus* ayant été imprimé par un *œ* (*fœbris*) dans un ouvrage d'Henri Estienne, celui-ci dit dans l'*errata* : « L'imprimeur a fait une fièvre longue, quoiqu'une fièvre lève soit moins dangereuse. » Un *errata* de 15 pages, mis à la suite d'un livre contre la messe, petit in-8° de 172 pages édité en 1562, contient ces mots : « Ce maudit Satan, lorsqu'on imprimait cet ouvrage, mit en œuvre toutes ses ruses, et parvint à le faire souiller de tant de fautes, dans le but d'en empêcher la lecture par les âmes pieuses, ou d'affecter ainsi les lecteurs d'un tel ennui qu'aucun ne pût, sans un dégoût suprême, aller jusqu'à la fin du livre. Déjà le même Satan, avant que le livre fût remis à l'imprimeur, se servant d'un autre moyen, l'avait jeté quelque part dans un bourbier, et tellement sali de liquide et de boue, que l'écriture était presque effacée sur un grand nombre de feuillets entièrement gâtés.... Aussi, pour remédier à ces artifices de Satan, on a été, après l'impression, obligé de revoir l'ouvrage et de noter les fautes, malgré leur nombre. »

Sixte-Quint, qui fit imprimer la *Vulgate* à Rome, en 1590, et qui revit lui-même les épreuves, n'ajouta point d'*errata* à l'ouvrage ; il le remplaça par une bulle qui excommuniait tous ceux qui oseraient introduire quelque changement dans le texte. Or, l'édition se trouva remplie de tant de fautes qu'il fallut la supprimer. La bulle n'eut donc d'autre effet que d'égayer les érudits et de donner du prix aux exemplaires encore subsistants de l'ouvrage, lesquels, dans les ventes publiques, se sont vendus jusqu'à 1,200 fr. Ce fait est un des plus curieux parmi les nombreuses anecdotes relatives aux fautes d'impression, et dont la place n'est pas ici. V. IMPRESSION (fautes d').

« Outre les fautes ordinaires qui échappent dans l'impression, dit Ménage, il y en a aussi d'autres qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir l'occasion de mettre dans l'*errata* ce qu'il n'aurait pas été permis de mettre dans le corps de l'ouvrage. Dans les pays, par exemple, où règne l'inquisition, à Rome surtout, il est défendu d'employer les mots *fatum* ou *fata* dans les livres. Un auteur voulant se servir de ce dernier s'avisa de ce stratagème : il fit imprimer dans son livre *facta*, et dans l'*errata* il fit mettre : *facta*, lisez *fata*. »

Aujourd'hui l'usage des *errata* est bien moins fréquent que dans les siècles passés. Ce n'est pas toutefois que les impressions soient moins fautives, et l'on trouverait malheureusement à appliquer trop souvent les reproches qu'André Chevillier, érudit du XVIIe siècle, faisait à certains typographes de son temps : « Quelques imprimeurs de notre siècle ont trouvé une manière bien aisée par où ils prétendent se tirer d'affaire sans tant de façons. Ils suppriment tout à fait l'*errata*, ou, s'ils en impriment quelqu'un, ils ne le font que de la moindre partie des fautes. Par cet artifice, ils cachent la corruption de leurs impressions, qui les couvrirait de honte et de confusion si elle parassait en public, et épargnent aussi leur bourse ; car, s'il leur fallait imprimer entièrement cet *errata*, il serait si fort, que la dépense augmenterait de beaucoup, outre qu'il ne se trouverait plus personne qui voulût acheter leurs misérables éditions. »

Terminons cet article par quelques petites anecdotes.

Desmarets avait fait un ouvrage intitulé *Délices de l'esprit*. Quelqu'un dit : Le livre est excellent, mais il y manque un *errata* : « Lisez *délires* au lieu de *délices*. »

Le P. Varasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta pour savoir s'il fallait mettre *errata* ou *erratum*. Le Père Sirmond lui dit : « Donnez-le-moi, j'en trouverai encore une, et on mettra *errata*. »

Il y a loin d'un docteur à un homme docte ; c'est pour cela qu'un auteur, qui se repentait d'avoir donné le nom de docte au censeur Morel, docteur en Sorbonne, mit à l'*errata* de son livre : Au lieu de *docte Morel*, lisez *docteur Morel*.

Tout le monde connaît l'*errata* en rondeau que Benserade a mis à la fin de ses *Métamorphoses* d'Ovide :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais quas deux considérables
Et dont je fais ma déclaration :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis fautes irréparables,
Dans ce volume.

Mais voici peut-être le chef-d'œuvre du genre ; aussi est-il dû cru de Scarron. Dans un recueil imprimé de ses poésies, il avait adressé un madrigal à la petite chienne de sa sœur, avec ce titre : *A la chienne de ma sœur*. Depuis, s'étant brouillé avec celle-ci, il fit placer ce singulier *errata* à la fin de son recueil : Au lieu de : *A la chienne de ma sœur*, lisez : *A ma chienne de sœur*.

ERRATICITÉ s. f. (èr-ra-ti-si-té — rad. *erratique*). Terme imaginé par le spiritisme pour désigner l'état des esprits errants, c'est-à-dire non incarnés, pendant les intervalles de leurs diverses existences corporelles.

— **Encycl.** Les partisans du spiritisme ne regardent point l'*erraticité* comme un signe absolu d'infériorité pour les esprits. Il y a des esprits errants de toutes les classes, sauf ceux de premier ordre ou purs esprits, qui, n'ayant plus d'incarnation à subir, ne peuvent être considérés comme errants. Les esprits errants sont heureux ou malheureux, selon le degré de leur épuration : c'est dans cet état que l'esprit, alors qu'il a dépouillé le voile matériel du corps, reconnaît ses existences antérieures et les fautes qui l'éloignent de la perfection et du bonheur infini ; c'est alors aussi qu'il choisit de nouvelles épreuves, afin d'avancer plus vite. V. SPIRITISME.

ERRATIQUE adj. (èr-ra-ti-ik — du lat. *errare*, errer). Inconstant, sans fixité : *Rien n'est si souple et* ERRATIQUE *que notre entendement.* (Montaigne.) ‖ Vieux en ce sens.

— Par ext. Etranger à son milieu, isolé parmi des objets de nature différente : *On voit les trois éléments anthropologiques fondamentaux, le nègre, le jaune et le blanc, arriver jusqu'aux confins du continent, et se montrer parfois d'une manière* ERRATIQUE, *à l'état de pureté plus ou moins complète, soit sur la terre ferme, soit dans quelques-uns des archipels qui en sont, pour ainsi dire, le prolongement.* (Quatrefages.)

— Pathol. Intermittent et irrégulier : *Une fièvre* ERRATIQUE. *Des douleurs* ERRATIQUES.

— Astron. *Planètes erratiques*, Comètes. ‖ Peu usité.

— Chim. *Acide erratique*, Acide de couleur rouge, qui est un des éléments de la matière colorante des fleurs de coquelicot.

— Zool. Sans habitation fixe, errant de contrée en contrée : *Des animaux* ERRATIQUES. ‖ *Oiseaux erratiques*, Oiseaux qui habitent une contrée très-étendue, changeant fréquemment de pays, sans être des oiseaux de passage.

— Géol. *Bloc erratique*, Bloc transporté par une cause quelconque à de grandes distances de son gisement, et se trouvant actuellement sur un terrain qui n'a pas d'analogie avec sa constitution propre.

— **Encycl.** Géol. *Blocs erratiques.* Ce sont des fragments de rocher souvent énormes, plus ou moins arrondis sur leurs angles, que l'on rencontre au milieu des sables et des cailloux roulés qui composent les dépôts diluviens. On en connaît dont le volume dépasse mille mètres cubes. On les appelle *erratiques* (errants) parce que, malgré leurs dimensions prodigieuses, on les trouve dispersés dans des plaines situées à de grandes distances des montagnes qui les ont fournis, ou même transportés sur des collines et des montagnes à des hauteurs considérables. On en rencontre en quantité dans les plaines du N.-E. de l'Europe, depuis la Hollande jusqu'aux monts Ourals, en Danemark, en Pologne, en Russie, et la plupart proviennent de la Finlande ou des montagnes de la Suède et de la Norvége. L'Angleterre a aussi des *blocs erratiques*, dont on ne peut trouver les analogues qu'en Norvége. Dans l'Amérique septentrionale, la direction selon laquelle paraissent s'être faits ces sortes de dépôts indique une violente impulsion du nord au midi. Dans l'Amérique du Sud, la direction est inverse. En général, il faut remarquer que cette direction est la même que celle du plus grand nombre des vallées ; ce qui est un argument en faveur de ceux qui attribuent le phénomène à une irruption universelle des eaux, c'est-à-dire au déluge. L'hypothèse qui l'attribue à des éruptions volcaniques ne peut se soutenir, dans l'état actuel de la science surtout. Ceux qui l'attribuent à la marche des glaciers confondent les *blocs erratiques* proprement dits avec les moraines des anciens glaciers, immenses barricades de roches que l'on rencontre au travers des grandes vallées.

ERRATUM s. m. (er-ra-tom — mot lat. signifiant *erreur*). Typogr. Indication d'une faute et de la correction à faire : *Cet* ERRATUM *était indispensable.* ‖ Faute elle-même : *C'est un* ERRATUM, *un simple* ERRATUM.

— Gramm. V. ERRATA.

ERRAULT (François), homme d'Etat français, né au commencement du XVIe siècle, mort à Châlons en 1544. Après avoir rempli de hautes fonctions dans la magistrature, il fut nommé garde des sceaux (1543). L'année suivante, il reçut la mission de se rendre à Châlons pour entamer des négociations avec Charles-Quint et, malgré les intrigues de Diane de Poitiers, il régla les conditions de la paix qui fut conclue à Crespy-en-Valois.

ERRE s. f. (è-re). Ancienne forme du mot ARRHE.

ERRE s. f. (è-re — du lat. *ire*, aller). Train, allure, manière d'aller. ‖ Usité seulement dans quelques locutions.

— *Aller à grand erre, à belle erre; aller grand'erre, belle erre*, Marcher ou courir très-vite :

Aucuns à coups de pierre
Poursuivirent le dieu, qui s'enfuit à grand'erre.
LA FONTAINE.

‖ Fig. Aller grand train, marcher très-vite dans une voie quelconque : *M. de Chauveline, encourageant la littérature, soutient tout qu'il peut l'honneur de notre nation, qui s'en va* GRAND'ERRE. (Volt.) ‖ Mener grand train, faire grande dépense : *Il va* GRAND'ERRE, *mais il n'ira pas loin.* ‖ Agir avec promptitude : *C'est un homme qui va toujours* GRAND'ERRE.

— *Revenir à ses premières erres*, Revenir à la manière d'agir qu'on avait abandonnée : *On en* REVIENT *toujours à* SES PREMIÈRES ERRES.

— *Aller sur les erres de quelqu'un*, suivre les erres de quelqu'un, Faire comme lui, imiter sa conduite, adopter ses opinions.

— *Prendre de l'erre*, S'enfuir, s'en aller : *Voilà ta somme, chien de manœuvre d'huile; maintenant ta maison est à nous; prends de l'*ERRE *ou nous descendons l'appuyer une chasse.* (E. Sue.)

— Mar. Aliure, marche du navire sous le rapport de la vitesse : *Ce navire a repris, a perdu son* ERRE.

— Vénerr. Traces, voies de l'animal : *Démêler, redresser les* ERRES *du cerf.* ‖ *Erres rompues*, Traces effacées. ‖ *Cerf de hautes erres*, Cerf qui fait de longues fuites, ou qui est passé depuis plusieurs heures.

— Art vétér. Parties antérieures d'un quadrupède, les épaules comprises.

— Bot. Nom vulgaire de la graine de l'ers.

ERREMENTS s. m. pl. (ère-man — rad. *errer*). Manière d'agir, conduite ; procédé habituel, manière de diriger certaines affaires : *Revenir à ses anciens* ERREMENTS. *Le code Napoléon introduisit en Italie les* ERREMENTS *et l'ordre de l'administration impériale.* (Lerminier.) *Aussi longtemps que les gouvernements, parmi nous, ne changeront pas d'*ERREMENTS, *il n'y a pas lieu d'espérer que se ferme le gouffre des révolutions.* (E.-de Gir.)

— Procéd. Actes de procédure : *Consulter les derniers* ERREMENTS. *Juger d'après les premiers* ERREMENTS. *Donner copie des derniers* ERREMENTS. ‖ Autrefois, Sommes versées par un plaideur, au moment où il introduisait une instance.

ERRER v. n. ou intr. (èr-ré — lat. *errare*, pour *ersare*, qui répond au grec *erreis*, pour *erseis*, et au gothique *airzjan*, *error*, allemand *irren*, même sens. La racine commune de tous ces termes est dans un radical *er*, qui possède le *s* des formes désidératives et qui se rattache évidemment à la racine sanscrite *arkh* ou *rikh*, atteindre, gagner, d'où aussi, selon Curtius, le grec *erchomai*, venir. Le latin *errare* et ses corrélatifs signifient simplement : désirer atteindre, désirer gagner. Il ne faut pas confondre le verbe *errer*, aller de côté et d'autre, avec un autre *errer* qui se trouve dans l'ancien français, et qui signifie aller, voyager, cheminer, procéder, agir, se conduire. Ce verbe, sous cette forme ou sous celle de *orrer*, vient du bas latin *iterare*, voyager, formé de *iter*, chemin, qui est aussi le type de notre mot ERREUR *publique*, Mass.) *L'*ERREUR *est la cause de la misère des hommes.* (Malebranche.) *Du moment que l'*ERREUR *est en possession de l'esprit, c'est une merveille si elle ne s'y maintient pas toujours.* (Fontenelle.) *L'ignorance est la mère de l'*ERREUR. (Vauven.) *L'ignorance n'a jamais fait de mal, l'*ERREUR *seule est funeste.* (J.-J. Rouss.) *La faiblesse tombe sur les faits, l'*ERREUR *sur les opinions.* (Volt.) *Toutes les* ERREURS *en politique, en morale, ont pour base des* ERREURS *philosophiques, qui, elles-mêmes, sont liées à des* ERREURS *physiques.* (Condorcet.) *Presque toutes les opinions trans ont à leur suite une* ERREUR. (Mme de Staël.) *La conscience est un juge qui éclaire notre âme, pour la mettre à portée de distinguer le bien du mal, la vérité du vice et la vérité de l'*ERREUR. (De Ségur.) *Les* ERREURS *des hommes sont de la même date que leurs passions.* (De Bonald.) *Toute* ERREUR *engendre une souffrance.* (F. Bastiat.) *L'homme de l'*ERREUR *ne peut que détester l'homme de la science.* (Ch. Bailly.) *La vérité n'efface l'*ERREUR *que lentement et graduellement, comme l'aurore efface les ténèbres.* (A. Martin.) *En religion comme en science, la société n'a qu'un intérêt, c'est de se délivrer de l'*ERREUR. (Laboulaye.) *L'*ERREUR *est un vice de l'intelligence, et il n'y a qu'une manière de gouverner l'esprit humain, c'est de l'instruire et de l'éclairer.* (Laboulaye.) *L'illusion est dans les sensations, et l'*ERREUR *dans les jugements ; on peut à la fois jouir de l'illusion et connaître la vérité.* (J. Joubert.) *S'il existe une alliance naturelle entre les grandes vérités, il s'établit aussi une sorte de complicité entre les* ERREURS. (Th. Perrin.) *Il est rare d'arriver du premier coup à la vérité, mais on doit s'estimer heureux quand on est la cause que la vérité se découvre, dût-on soi-même être convaincu d'*ERREUR. (P. Mérimée.) *Il n'y a point de douanier qui arrête l'*ERREUR *et qui lui dise : « Vous n'êtes pas la vérité, vous êtes l'*ERREUR ; *vous êtes prohibée, on n'entre pas.* » (E. de Gir.) *Toutes les* ERREURS *finissent par s'user ; seule, la vérité ne s'use pas.* (E. de Gir.) *L'*ERREUR *est arbitraire, la vérité est absolue.* (E. de Gir.) *L'autorité protége l'*ERREUR *et poursuit la vérité.* (E. de Gir.) *C'est par les hommes qui ont le plus d'esprit et de génie, sans jugement, que tiennent les plus grandes* ERREURS *et les plus grands maux.* (De Bréhan.) *L'idée fausse, l'*ERREUR, *ce qui n'est pas, se trouve naturellement sans lumière et sans nom ; c'est une puissance de néant essentiellement usurpatrice, dès qu'elle veut paraître quelque chose.* (Dupanloup.)

Le trop de promptitude à l'erreur nous expose.
MOLIÈRE.

A d'étranges erreurs le cœur peut se livrer.
DELILLE.

Où manque un bien réel la douce erreur abonde.
DELILLE.

Ce dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à nos yeux.
RACINE.

Il est bon quelquefois de s'avengler soi-même,
Et bien souvent l'erreur est le bonheur extrême.
DESTOUCHES.

L'erreur n'est pas un crime aux yeux de l'Eternel ;
N'exigez donc pas plus que n'exige le ciel.
CRÉBILLON.

Cesse de m'affliger, importune amitié.
C'est en vain que tu me rappelles
Dans ce moment frivole où je suis oublié :
Ma raison se refuse à des erreurs nouvelles.
PARNY.

‖ Manquement provenant de l'oubli ou de l'ignorance de certaines règles ou de certains faits : ERREUR *de chiffre*. ERREUR *de calcul*. ‖ Malentendu, quiproquo, méprise : *Indiquez-lui bien le lieu du rendez-vous, afin d'éviter toute* ERREUR. ‖ Acte fondé sur une fausse appréciation, et dont le résultat naturel est autre que celui qu'on en attend : *Une* ERREUR *que j'ai déjà combattue, mais qui ne sortira jamais des petits esprits, c'est d'affecter toujours la dignité magistrale.* (J.-J. Rouss.) *Les* ERREURS *des hommes qui exercent l'autorité, n'importe à quel titre, ne sauraient être innocentes comme celles des individus; la force est toujours derrière ces* ERREURS, *prête à leur consacrer ses moyens terribles.* (B. Const.)

Tu attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est [erreur;
Couche-toi le dernier et vois fermer la porte.
LA FONTAINE.

‖ Egarements, écarts de conduite : *Des* ERREURS *de jeunesse. Revenir de ses longues* ERREURS. *Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'*ERREURS ; *pardonnons-nous réciproquement nos sottises.* (Volt.) *Les* ERREURS *de la femme viennent presque toujours de sa croyance au bien ou de sa confiance dans le vrai.* (Balz.)

Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.
MOLIÈRE.

‖ Ne s'emploie qu'au pluriel dans ce dernier sens.

— Elliptiq. *Erreur!* C'est une erreur, une chose fausse : *Mais il ne jouera plus.* — ERREUR ! *il joue encore.* (Ponsard.)

— Prov. *Erreur n'est pas compte*, Il est toujours temps de revenir sur une erreur commise dans un compte.

— Jurispr. Opinion contraire à la vérité, qui peut excuser certains actes ou détruire certaines obligations : ERREUR *de fait*. ERREUR *de droit*. ERREUR *sur la personne*. ERREUR *sur la substance*. ‖ *Erreur judiciaire*, Condamnation injuste portée par suite d'une erreur ou les juges sont tombés.

— Anc. pratiq. *Droit d'erreur*, Voie extraordinaire que l'on employait contre un arrêt.

— Anc. méd. *Erreur de lieu*, Accident par lequel un suppurat que les globules du sang pouvaient s'engager dans des vaisseaux capillaires trop petits pour les contenir et y causer certains désordres.

— Astron. *Erreurs d'un instrument*, Erreurs qu'il fait commettre ; ce qu'il faut ajouter aux résultats qu'il fournit, ou en retrancher.

‖ *Erreurs systématiques*, Celles qui, restant constantes pour les mêmes cas et étant dues à des causes régulières, peuvent être corrigées à l'aide d'éléments connus et invariables : *Les moments des éclipses et des apparitions des satellites de Jupiter sont sujets à une* ERREUR SYSTÉMATIQUE, *dont la connaissance a permis de calculer la vitesse de la lumière.*

— Rem. Ce mot, d'abord féminin comme aujourd'hui, était devenu masculin, comme dans le latin, au XVIe siècle.

— **Epithètes.** Funeste, dangereuse, périlleuse, fatale, déplorable, lamentable, triste, malheureuse, cruelle, pernicieuse, mortelle, affreuse, terrible, pedestable, pénible, longue, vieille, antique, invétérée, héréditaire, vivace, persistante, éternelle, grande, considérable, monstrueuse, incorrigible, inexplicable, mystérieuse, fâcheuse, inexcusable, impardonnable, coupable, criminelle, impie, honteuse, profonde, folle, ridicule, sotte, stupide, grossière, commune, populaire, générale, propagée, prêchée, répandue, accréditée, éclaircie, expliquée, abjurée, reconnue, prouvée, démontrée, volontaire, méritoire, avouée, vaincue, invincible, légère, insignifiante, excusable, courte, rapide, passagère, éphémère, douce, chère, précieuse, tendre, chérie, aimable, agréable.

— **Syn. Erreur, bévue, méprise.** V. BÉVUE.

— **Antonymes.** Certitude, orthodoxie, réalité, vérité.

— **Encycl.** Philos. L'*erreur* n'est pas seulement la privation de la vérité, mais le contraire de la vérité. La vérité est l'être en tant qu'objet de l'intelligence, l'être intelligible ; la connaissance est le rapport actuel d'une intelligence à un être. Qui ne connaît pas et sait qu'il ne connaît pas, ou du moins ne connaissant pas, ne croit pas connaître, ignore ; celui qui, ne connaissant pas, croit connaître, et, au lieu de s'abstenir, affirme comme s'il connaissait, erre.

L'*erreur* est donc un état pire que l'ignorance : car elle est d'abord une ignorance, mais de plus, une ignorance qui se prend pour science, une ignorance en quelque sorte acquise et contractée, beaucoup plus déplorable que l'ignorance simple et naturelle. Celui qui sait qu'il ignore est disposé à apprendre ; celui qui se croit en possession de la vérité, non-seulement n'est pas disposé à travailler pour acquérir ce qu'il croit posséder, mais il est plutôt porté à combattre ce qui contrarie à sa prétendue possession. On peut dire par là même contraire à son bien. L'ignorance est fâcheuse, sans doute ; elle n'est, après tout, qu'une des formes de l'imperfection humaine, et c'est un des grands remèdes contre l'*erreur* que de savoir ignorer ; car, encore une fois, si elle est la privation du bien, elle n'est pas le mal ; l'*erreur* est le mal même, dans l'ordre intellectuel.

Il y a lieu de se demander, au sujet de l'*erreur*, quelle en est la nature, quelles en sont les causes et, par suite, quels sont les moyens ou de s'en préserver ou de s'en guérir ; enfin, s'il convient toujours de s'en préserver ou de s'en guérir, s'il n'y a pas d'*erreurs* salutaires, d'utiles mensonges qui les propagent pour l'avantage du peuple ; si l'*erreur*, comme le mensonge, est coupable, et jusqu'à quel point.

Quelle est la nature de l'*erreur*? Si elle est le contraire de la vérité, sa nature est déterminée par la même. La vérité est la réalité devenue évidente à nos yeux : on manque l'évidence, que devons-nous faire ? Suspendre notre jugement, nous abstenir d'affirmer, douter ; et que faisons-nous trop souvent? Nous jugeons, nous affirmons, nous croyons mal à propos, nous remplaçons le doute légitime par l'*erreur*. L'*erreur* est donc une précipitation de l'esprit, qui affirme avant d'avoir vu l'évidence. Si l'esprit, donnant une adhésion qu'il pouvait, qu'il devait suspendre, se trompe, c'est de son fait : l'*erreur* nous est donc imputable et personnelle, et l'activité, ce pouvoir volontaire et libre qui, quand il s'applique bien, est la condition de toute connaissance réfléchie et scientifique, devient, quand il s'applique mal, la cause de toutes nos *erreurs*.

Chacune de nos facultés, employée conformément à ses lois, peut être considérée comme infaillible ; l'*erreur* vient du mauvais emploi que nous en faisons. Quelles sont les causes de ce mauvais emploi? Des philosophes ont essayé de les ramener toutes à une cause unique : c'est l'abus que nous faisons de notre liberté, disent les uns ; c'est, pour d'autres, la précipitation de nos jugements ; pour celui-ci, la faiblesse de la mémoire ; pour celui-là, l'indétermination du langage, ou ce qu'il y a forcément d'incomplet dans nos connaissances. Plusieurs de ces causes rentrent les unes dans les autres : la précipitation des jugements est un abus de liberté, et toute *erreur* se ramène à une précipitation de jugement, car, tant qu'on n'affirmera pas, on ne se trompera pas : il y aura *ignorance*, il y aura doute, il n'y aura pas *erreur* ; mais, si la précipitation du jugement est la cause unique de toutes les *erreurs*, quelles sont les causes de la précipitation du jugement? Comment des facultés, infaillibles dans leur emploi naturel, donnent-elles lieu à un mauvais emploi? Tels sont les faits que nous nous proposons d'étudier ici.

Nous connaissons d'abord ce qui se passe en nous, nos propres sentiments, nos désirs, nos volontés, nos pensées et nos connaissances mêmes, par la conscience. Le témoignage de la conscience n'est pas une simple vue qui s'arrête à des signes extérieurs d'une réalité par elle-même invisible, moins encore une conclusion qui suppose des principes : c'est la connaissance directe de l'être, par lui-même ; elle ne laisse aucune place au doute, ni par conséquent à l'*erreur* ; mais elle ne nous apprend rien, que notre propre existence avec ses modifications ; elle se tait sur les causes que ces modifications peuvent avoir hors du *moi*, sur l'état de l'organisme et ses rapports avec le monde extérieur. Elle ne nous trompe donc jamais, si nous nous abstenons de l'interroger sur ce qui lui échappe. Nous n'avons pas toujours cette prudence : trop souvent, dans le cours ordinaire de la vie ou dans nos analyses psychologiques, nous ne recevons son témoignage qu'à la légère et n'en prononçons que ce qui nous agrée. Toutefois, nos plus fréquentes *erreurs* ne sont pas des *erreurs* de conscience, mais de raisonnement, ou de mémoire, ou de foi mal placée.

On a fait beaucoup de reproches au témoignage des sens. Peu de questions sont plus célèbres dans la philosophie que celle des *erreurs* des sens, question qui a été particulièrement étudiée par les différentes écoles sceptiques. D'après ces écoles, nos sensations ne peuvent nous faire connaître la réalité, la vérité exacte, parce qu'elles proviennent d'organes sujets à se tromper et à nous tromper. Tout le monde connaît les exemples qu'on cite comme preuves à l'appui de cette thèse : un bâton plongé dans l'eau et qui paraît brisé, une tour carrée qui de loin paraît ronde, le phénomène du mirage et les autres *erreurs* d'optique, la jaunisse qui nous fait tout voir en jaune, la fièvre qui oblitère ou surexcite quelques-unes de nos sensations, mille autres illusions semblables, voilà ce qu'on objecte à la véracité des sens, à l'exactitude des sensations. Que valent ces accusations? Admettons, si on le veut, qu'il n'y ait pas une seule de nos impressions sensibles qui ne soit susceptible de ces variations, de ces contradictions, de ces incertitudes : quand bien même il en serait ainsi, ce ne serait pas encore une raison suffisante pour parler de prétendues *erreurs* des sens.

En effet, se tromper, c'est juger mal : une *erreur* est un faux jugement. Or, nous disons que les sens sont incapables d'*erreur*, parce qu'ils sont incapables de juger. On peut dire par là même contraire à son bien. L'ignorance est fâcheuse, sans doute ; elle n'est, après tout, qu'une des formes de l'imperfection humaine, et c'est un des grands remèdes contre l'*erreur* que de savoir ignorer ; car, encore une fois, si elle est la privation du bien, elle n'est pas le mal ; l'*erreur* est le mal même, dans l'ordre intellectuel.

Il y a lieu de se demander, au sujet de l'*erreur*, quelle en est la nature, quelles en sont les causes et, par suite, quels sont les moyens ou de s'en préserver ou de s'en guérir ; enfin, s'il convient toujours de s'en préserver ou de s'en guérir, s'il n'y a pas d'*erreurs* salutaires, d'utiles mensonges qui les propagent pour l'avantage du peuple ; si l'*erreur*, comme le mensonge, est coupable, et jusqu'à quel point.

Quelle est la nature de l'*erreur*? Si elle est le contraire de la vérité, sa nature est déterminée par la même. La vérité est la réalité devenue évidente à nos yeux : on manque l'évidence, que devons-nous faire ? Suspendre notre jugement, nous abstenir d'affirmer, douter ; et que faisons-nous trop souvent? Nous jugeons, nous affirmons, nous croyons mal à propos, nous remplaçons le doute légitime par l'*erreur*. L'*erreur* est donc une précipitation de l'esprit, qui affirme avant d'avoir vu l'évidence. Si l'esprit, donnant une adhésion qu'il pouvait, qu'il devait suspendre, se trompe, c'est de son fait : l'*erreur* nous est donc imputable et personnelle, et l'activité, ce pouvoir volontaire et libre qui, quand il s'applique bien, est la condition de toute connaissance réfléchie et scientifique, devient, quand il s'applique mal, la cause de toutes nos *erreurs*.

Pour pouvoir dire que les sens se trompent, qu'ils sont des organes mal faits, des témoins infidèles, il faudrait pouvoir les convaincre de nous présenter les objets autrement que ces objets ne sont réellement. Voyons comment on a tenté de faire cette démonstration. D'abord, s'est-on dit, un même sens dans une même personne varie dans ses témoignages : à plus forte raison varie-t-il entre deux personnes différentes. Nous